

# Les femmes enceintes vulnérables face au Covid-19



© Pressmaster / Fotolia

Alors que REISO l'avait demandé depuis le début mai 2020 déjà, les femmes enceintes figurent depuis le 5 août dans la catégorie des personnes à risque face au coronavirus. Enfin !

Le 8 mai 2020, la revue REISO attirait l'attention sur la situation des travailleuses enceintes. L'analyse montrait que les femmes qui attendaient un enfant devaient, par principe de précaution, bénéficier d'une protection particulière. Depuis le 5 août, c'est enfin le cas au niveau national.

«La décision de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Société suisse de gynécologie a été prise au vu des dernières études qui tendent à montrer que les femmes enceintes atteintes du Covid-19 courent un risque accru de contracter une forme sévère par rapport aux autres femmes du même âge. Il s'agit toutefois d'une minorité. D'après ces études, les femmes enceintes qui sont tombées gravement malades présentaient déjà d'autres facteurs de risque tels que surpoids, âge plus avancé ou antécédents. Une forme sévère de la maladie peut avoir une influence négative sur la grossesse et sur le fœtus.

De nombreuses questions restent en suspens : en particulier, les données sur les deux premiers tiers de la grossesse sont encore rares. Au vu de la multiplication des signes, la décision de classer les femmes enceintes parmi les personnes vulnérables a toutefois été prise par précaution.» [En savoir plus](#) sur le site de l'OFSP.

Lire l'article de Maria-Pia Politis Mercier, Peggy Krief, Isabelle Probst, Alessia Abderhalden-Zellweger, Brigitta Danuser, [«Les travailleuses enceintes sont sous-protégées»](#), REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 8 mai 2020.